

La liste des lauréats de notre Concours duplus Gracieux Sourire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

- 2200 Mme MERLIN-PASSECO Joseph, Grande Rue, à BERRE.
- 2201 M. MAOUD Fiermond, rue Jean Bart, 134, à WASQUEHAL.
- 2202 Mlle VAN LEEUWEN Alice, rue de Lille, 340 bis, à SAINT-ANDRE.
- 2203 M. CARPENTIER Fernand, rue Léon Gambetta, 251, à LILLE.
- 2204 M. ROBITAIL Maurice, place St-Amand, 26, Fosse n. 9, à LENS.
- 2205 M. DESBOIS Adolphe, rue Franche, à BOURGHELLES.
- 2206 M. PENNEL Henri, rue Carnot, 17, à MONS-EN-BAROEUL.
- 2207 M. RENARD Charles, rue Mollet, 12, à LILLE.
- 2208 Mme DECAMPS Jeanne, rue Nationale, 24, à BILLY-MONTIGNY.
- 2209 Mme ALBERT DAVIN, rue des Lilies, 15, à HALLIGOURT.
- 2210 M. CARPENTIER Arthur, rue Genod, cité des 80, n. 5, à LIEVIN.
- 2211 M. DANLOU Gustave, avenue Juste Monier, 7, à HASTON.
- 2212 M. DINAUT Daniel, rue Jean Jaurès, 25, à DOUGHY.
- 2213 M. MAIRET Philéas, rue de Perme, à ARUAU.
- 2214 Mme ELLENBERGUE Germaine, rue Saint-Berlin, 52, à SAINT-OMER.
- 2215 Mme DURIBRE Pauline, rue Carnot, 22, à MARCO-EN-BAROEUL.
- 2216 M. QUIERE André, rue de Reuge-Barre, 37, à MAROZ-EN-BAROEUL.
- 2217 M. VAN DE WITTE Jules, rue Saint-Gabriel, 60, à LILLE.
- 2218 Mlle BALENGHIER Zéna, rue des Ondines, 11, à ANHAPPE.
- 2219 M. MERSMAN Maurice, rue de Oshom, 25, à LY-LEZ-LANNOY.
- 2220 Mme LEBEVRE Lucienne, avenue Lacroix, 10, à LOMME.
- 2221 Mme WAUCHEUX Pauline, rue Vitoire, 25, à BRUY-EN-ESCAUT.
- 2222 M. DELVAL Cornélie, chiffonnier, rue d'Aras, 96 bis, à LILLE.
- 2223 Mme ROUHART Eugénie, ménagère, rue Saint-Victor, 9, à LA MADELEINE.
- 2224 M. KNOCKAERT Julien, rue Aux Jolies, 292, à HOULLES.
- 2225 M. WATEL Marcel, place Saint-Léonard, 10, à LENS.
- 2226 Mlle DEJARDIN Jeannette, rue Ferdinand Desbarprey, 41, à HAVELUY.
- 2227 M. OUDARD Charles, rue Maxime, 37, à LILLE.
- 2228 M. ROLAND Noël, rue de Douai, 96 ter, à DENAIN.
- 2229 M. VENDEVILLE Jean, rue Jean Jaurès, 57, à BULLY-MINES.
- 2230 Mme VANDENBERGHE Berthe, rue Rostand, à LILLE.
- 2231 M. VANDENBERGHE Léon, 6, place Deltot, à LILLE.
- 2232 M. ANDRÉ René, rue de Pont-Neuf, 15, à FIVES-LILLE.
- 2233 M. DUPONT Gaston, rue d'Isbergues, 25, à BRUY-EN-ARTOIS.
- 2234 M. MOUGHET Eugène, avenue Juste, 29, à LA MADELEINE.
- 2235 Mme ROMET Marie-Louise, rue Nationale, 66, à BUSIGNY.

Ce dernier lauréat a donné le chiffre de 25.402 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 13.115, nombre de réponses parvenues : 19.713.

Tra demain, la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 288, rue de Paris, à Lille. Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 9 du Règlement, disant :

- « La liste des prix représente une valeur de 151.500 francs. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 166, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes.
- « Il offrira aux concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer.
- « Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

UN MINEUR ECRASE PAR UNE LOCOMOTIVE A ESCAUDAIN

Vers 21 h. 15, M. Narcisse Monier, 26 ans, mineur à Escandain, se rendant à son travail, traversait le passage à niveau 84, rue de la Gare, quand survinrent deux machines haut-le-pied.

M. Monier ne put les éviter : il fut rayé par les rails et grièvement blessé. Les machines s'écartèrent et l'ouvrier mineur fut placé sur l'une d'elles et transporté à la gare d'Escandain où il reçut les soins de M. le docteur Laurette qui constata une fracture du crâne et diverses blessures.

Monier fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes où il succomba peu de temps après son admission.

Il laisse une veuve et un enfant.

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1930. — N° 48

Le mendiant du bois noir

PAR ETIENNE MICHEL

On pardonnera à un homme comme toi d'être le fils d'un ouvrier. On ne lui pardonnerait pas d'être le fils de Wyoming, d'un vieux fou, d'un opiomane !... — Mon père ! s'écria René en éclatant en sanglots. — Si, si... je dis bien, d'un vieux fou, d'un opiomane. Ah ! je me connais, va ! C'est la drogue, la terrible drogue qui a fait de moi ce que je suis : un vieillard débile, alors que j'ai cinquante ans à peine ! Mais je ne regrette rien. L'opium me donne et m'a donné des extases, des visions, des rêves que l'existence était incapable de me dispenser ! C'est ma faute à moi d'aimer cette femme, qui est ici, cette femme adorablement belle, mon chef-d'œuvre !, puisque je me sens impuissant à l'aimer autrement !. Après sa mort tu seras riche, car tu seras mon héritier ; j'ai d'immenses propriétés dans les Indes. — Mais en attendant, il faut que tu sois sérieux, il faut que tu épouses Madeleine Gâté, parce que... parce que... elle sera riche, un jour, elle aussi... et puis... parce que j'ai d'autres raisons, impératives, obligatoires, pour m'en aller.

Un mineur polonais victime d'une lâche agression, à Harnes

Deux de ses compatriotes le frappèrent cruellement à coups de pied et de poing. Ils ont été mis en état d'arrestation

Ne se plaisant plus chez les époux Kusnierak où il était en pension, le mineur polonais André Zygmunt, âgé de 26 ans, domicilié actuellement chez les époux Andryszewski, rue de Saionville à Harnes, les quitta en bons termes, mais continua, en attendant de trouver un logement, à résider chez les Kusnierak. Ces derniers ne réussirent pas à faire revenir sur sa décision son ex-pensionnaire, lui en gardant rancune, devint brutal à son égard et le menaça même à plusieurs reprises de lui faire son affaire.

Lâche agression

Samedi dernier, vers 23 h. 30, ayant terminé ses journées à la fosse 21 des Mines de Courrières où il est occupé, Zygmunt se disposait à rentrer à sa pension lorsque arrivé rue de Constantino, il fut arrêté par un pensionnaire de Kusnierak, le mineur Jean Motysiak. Celui-ci sortant tout à coup de la poche d'un veston une puissante lampe électrique lui brava sur les yeux, afin de l'éblouir, puis à l'aide du même objet lui porta un violent coup sur l'œil gauche. Quant à Motysiak, qui avait travaillé avec Zygmunt, ses sens se défendit du mieux qu'il put. C'est alors que Kusnierak, instigateur de l'attaque nocturne, qui probablement de loin suivait les péripéties de l'agression, se précipita sur Zygmunt pour porter main forte à son pensionnaire. Bientôt Zygmunt fut renversé sur le sol ; Kusnierak et Motysiak s'acharnèrent sur lui les yeux allumés. Le mineur polonais, criblé de coups de poing et de coups de pied et de poing, se défendit du mieux qu'il put. C'est alors que Kusnierak, instigateur de l'attaque nocturne, qui probablement de loin suivait les péripéties de l'agression, se précipita sur Zygmunt pour porter main forte à son pensionnaire. Bientôt Zygmunt fut renversé sur le sol ; Kusnierak et Motysiak s'acharnèrent sur lui les yeux allumés. Le mineur polonais, criblé de coups de poing et de coups de pied et de poing, se défendit du mieux qu'il put.

Les coupables sont arrêtés

De leur côté, les gendarmes de Lens, prévenus, couvrirent rapidement les deux auteurs de l'agression et les amenèrent à la gare de Lens où ils furent mis en état d'arrestation. Les deux auteurs de l'agression sont : Jean Motysiak, 22 ans et son frère André Kusnierak, 22 ans, tous deux mineurs.

L'état de la victime

L'état de Zygmunt paraît grave ; il souffre de violentes douleurs de tête et de la vue et ne peut voir clair. Ses jours ne sont cependant pas en danger. — R. T.

Parfumerie HUREZ CADEAUX POUR LES HOMMES

61, Grande-Place, LILLE

UN HOMME D'EUPE HORRIBLEMENT MUTILE EN GARE DU CATEAU

Lundi, vers 23 heures 45, M. Drecq Léon, 28 ans, homme d'équipe au Chemin de Fer du Nord, marié et père de deux enfants, demeurant rue du Nouveau Monde, à Saint-Souplet, retoulaient une rame de wagons en gare de La Cateau. Il voulut accrocher à une rame en stationnement avec une autre rame amenant par la locomotive.

M. Herriot n'a pas donné sa démission de maire de Lyon

On déclare à la Mairie centrale de Lyon que contrairement à certains bruits, M. Herriot n'a pas donné sa démission de maire de Lyon. L'incident qui s'est produit au cours de la séance du Conseil municipal d'hier est dû à une erreur de compréhension de la part de certains membres du Conseil à l'égard de l'administration municipale.

L'extradition du banquier anglo-italien Manzi-Fé

A la suite de l'information que nous avons précédemment donnée, le Ministre de la Justice a demandé l'extradition du banquier anglo-italien Manzi-Fé, défenseur de ce dernier, nous fait tenir la communication suivante :

« Je ne crois pas de l'intérêt de mon client de commenter les informations et observations parues hier, dont on m'a fait connaître la source, source à laquelle je tiens à laisser ses responsabilités qu'elle a cru devoir prendre ».

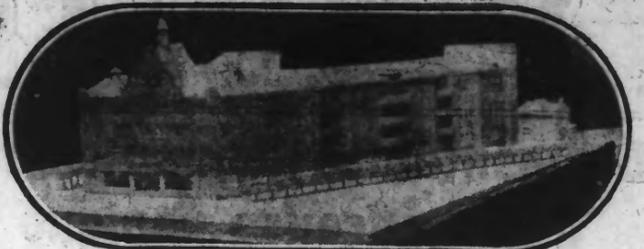
Cinq personnes tuées dans un accident d'aviation

On mande d'Amarillo (Texas) que cinq personnes ont été tuées dans un accident d'avion près de Hill Crest. L'appareil servant à des vols d'entraînement s'éleva à une altitude de 5000 mètres de hauteur et fut complètement détruit.

PHOTOGRAVURE

Tous genres de clichés LA PRESSE POPULAIRE
101, rue de Valenciennes, Lille

La nouvelle Maison des Etudiants actuellement en construction à Lille



La maquette de la Maison des Etudiants, en cours d'érection, à Lille, sur le nouveau boulevard de Calvaire tracé sur l'emplacement des anciennes fortifications.

Un drame sanglant à Boulogne-sur-Mer

Un ancien patron de pêche, au cours d'une rixe, blessa mortellement un chauffeur de bateau qui s'interposait

L'année 1929 et l'épave en incidents graves dans la région du ressort du Parquet de Boulogne s'est terminée par une rixe sanglante qui a provoqué la mort d'un brave marin du quartier St-Pierre, à Boulogne, M. Charles Butez.

La rixe sanglante

Lundi soir, vers 20 h. 30, un bateau accostait quai Gambetta : le « Marie ». Peu après en descendant le patron M. Georges Gouley, 47 ans, demeurant 178, rue d'Our-d'Or, le chauffeur Charles Butez, 49 ans, habitant rue Bonnardand et le gardien Marc Delhaye.

A l'hôpital

Durant ce temps, Butez avait continué sa route, il rencontra un groupe de personnes parmi lesquelles le médecin-chef Georges Verbecq, de l'Hotel-Rocquet. Ce dernier tenta d'arrêter l'hémorragie dont était victime le blessé et l'accompagna à l'hôpital St-Louis, où il fut prodigué aussitôt des soins en compagnie de M. Lemaire de services, M. Roussel.

L'arrestation du meurtrier

La police lui prévenue et M. Baudart, commissaire de permanence fit aussitôt effectuer des recherches pour arrêter Lhomel.

Dans la matinée ce dernier eut connaissance par des agents cyclistes et immédiatement mis à la disposition de M. Baudart.

Cinq personnes tuées dans un accident d'aviation

On mande d'Amarillo (Texas) que cinq personnes ont été tuées dans un accident d'avion près de Hill Crest. L'appareil servant à des vols d'entraînement s'éleva à une altitude de 5000 mètres de hauteur et fut complètement détruit.

ROUBAIX

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 73, Grande-Rue

EXPLOIT DE CHAUFFARD

Un charpentier D., Edouard, 42 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, Impasse Saint-Louis, 10, à Tourcoing, monté sur sa bicyclette, circulant Boulevard Gambetta hier, vers 19 h. Il arrivait à l'angle de la rue de Lannoy, quand il fut renversé par une automobile.

LES EXCES DE VITESSE

Au cours de la journée d'hier, contrevention pour excès de vitesse a été rédigée à la charge des automobilistes ci-dessous :

D., Gabriel, 27 ans, Industriel, 21, rue des Ligues, Roubaix ; Ph. Joseph, 29 ans, Industriel, 2, rue du Moulin, à Tournai (Belgique).

A COQUETTE

106 RUE LEON GAMBETTA LILLE

ON RETROUVE A ROUBAIX UNE AUTO VOLÉE A TOURCOING

Au cours de la soirée d'avant-hier, M. Gaston Soutigny, demeurant à Tourcoing, constatant que son automobile avait été enlevée, alors qu'elle se trouvait en stationnement face à son domicile, au boulevard de la République, 21, rue du Moulin, à Tournai (Belgique).

Nominations dans la magistrature

Le nommé substitut du Procureur de la République (de classe) près le Tribunal de 2e instance de Valenciennes, M. André Brouillon, avocat, est remplacé par M. Verdon, nommé substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Valenciennes.

BOCK MEYERBEER ... GOUTEZ-LE

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

A MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE LILLE

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

Le nommé W., Anolmé, 48 ans, journaliste, demeurant rue de Valenciennes, a été arrêté par la police pour avoir conduit une automobile volée.

LE BANQUET ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES

L'important groupement qui forme l'Association des Comptables, qui compte actuellement 300 membres, a donné son banquet annuel, dimanche, à 14 heures, à son siège, Café Belle Vue, rue du Maréchal Foch.

NOEL A LA "GRANDE FANTASIE"

Dimanche après-midi, les membres de la société étaient conviés à une séance récréative, suivie d'une remise de jouets, de vêtements et de friandises aux enfants des sociétaires.

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTES, PRECEPTES ET GOUVERNANTS

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons que M. Léon Sirel, professeur de mathématiques à l'Institut Turgot, et à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de lieutenant de réserve.

LA BRILLANTE SOREE DU GENIE MILITAIRE

L'annonce de la présence du général Bouquet, commandant la première région militaire, à la soirée de bienfaisance du samedi 4 janvier organisée dans les salons du Cercle de Industrie, a fait sensation dans tous les milieux. Roubaisiens, aussi les demandes de cartes affluèrent de toute part au secrétariat du Cercle.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Conseil de Directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Roubaix, rue de Valenciennes, a fait verser à l'Association des Timbristes une somme de 2.000 francs qu'il a voté pour le Timbre Antituberculeux.